



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E185353

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2025

ÉDITÉ LE

06/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LA ROCHE SUR YON 884 110 586

Siret : 884 110 586 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5413688

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 8631001 / 003 195630/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 8631001 / 003 195630/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : 4M

35 IMPASSE DU PETIT BRANDEAU  
ZA DU PT. BRANDEAU  
85300 LE PERRIER

Téléphone : 0650165981

Portable : 06 50 16 59 81

Site Internet : www.ciel-renovation.fr

E-mail : administratif@ciel-renovation.fr

Responsabilité légale :

MORIN DAMIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/01/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	29/09/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/09/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	28/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	27/01/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/09/2023
o Fenêtres de toit	28/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.